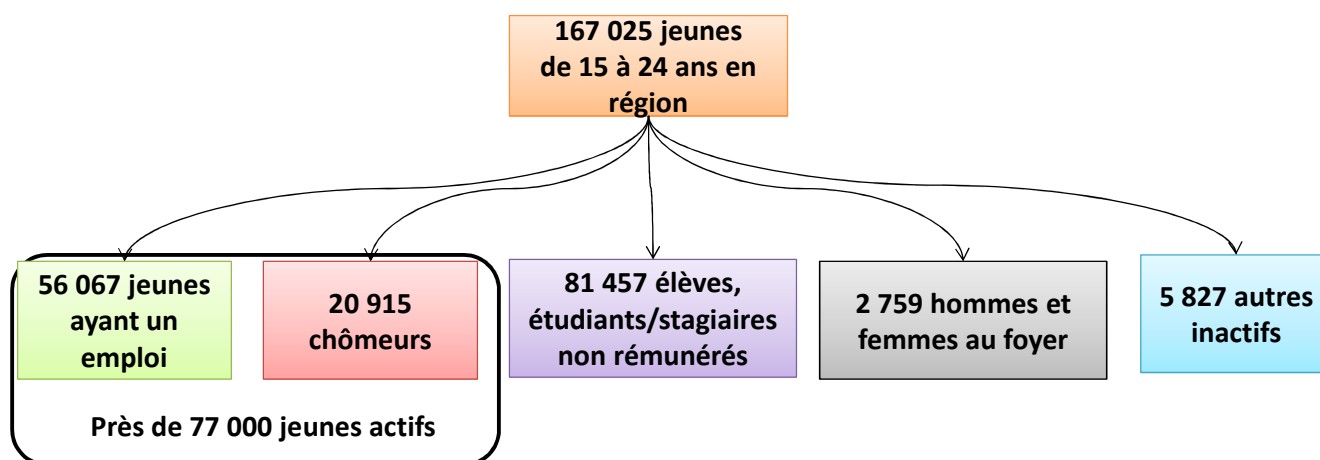




Situation des jeunes sur le marché du travail en Champagne-Ardenne

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Service Etudes, Statistiques, Evaluations (SESE)

Chiffres clés concernant les jeunes de 15 à 24 ans en région¹



- Environ 167 000 jeunes de 15 à 24 ans en Champagne-Ardenne sur une population de 1,33 million d'habitants, soit **12,5% de la population régionale** (niveau proche du national qui enregistre 12,3% de 15-24 ans)
- **Un niveau de scolarisation en région inférieur au niveau national :**
 - Taux de scolarisation des 15-17 ans de 94,6% au niveau régional contre 96,2% au niveau national
 - Taux de scolarisation des 18-24 ans de 46,3% au niveau régional contre 51,9% au niveau national
- **Un taux d'activité des jeunes (nombre de jeunes actifs au chômage ou en emploi) supérieur au niveau national** (46,1% en région contre 43,8% en France métropolitaine) lié à la plus faible scolarisation de ce public en région
- **Un taux d'emploi** (une part de jeunes en emploi au sein de l'ensemble de la population jeune) proche du niveau national (33,6% en région contre 33% au niveau national)
- **Un taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans² supérieur au niveau national** (12,5% en Champagne-Ardenne contre 10,9% à l'échelle nationale).

¹ Source : INSEE-RP 2010, exploitation principale et complémentaire

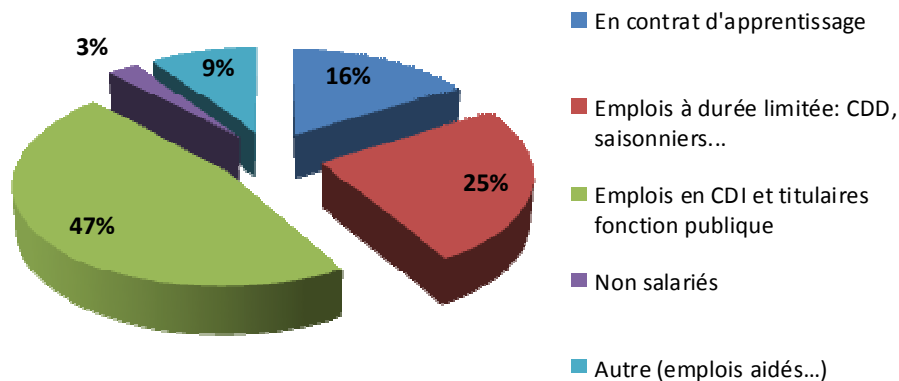
² Taux de chômage au sens du recensement de la population, à savoir nombre de chômeurs rapporté à la population totale de la même classe d'âge. Il diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail.

Les jeunes en emploi : une plus forte part de contrats courts

Parmi les 56 000 jeunes de 15 à 24 ans en emploi³ :

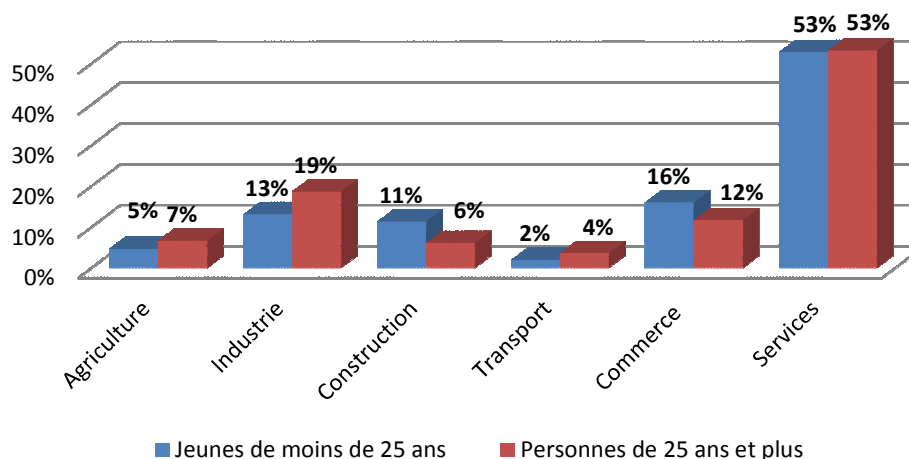
- 59% sont des hommes
- 97% d'entre eux sont salariés
- 39% appartiennent à la catégorie socio-professionnelle des ouvriers, 38% des employés, 17% des professions intermédiaires, 3% des cadres
- 76% exercent une activité à temps complet contre 24% à temps partiel (dont 61% de femmes)
- 47% disposent d'un emploi en CDI (contre 78% des 25 ans et plus) et 25% en CDD (contre 7% des 25 ans et plus).

Répartition des jeunes champardennais en emploi par type de contrats



- 53% des jeunes de moins de 25 ans en emploi exercent une activité dans le secteur des services⁴ ; la part de plus de 25 ans occupant un emploi dans ce secteur est équivalente. En revanche, comparativement aux personnes de plus de 25 ans en emploi, les jeunes sont surreprésentés dans les secteurs de la construction (11% des jeunes en emploi contre 6% des plus de 25 ans) et du commerce (16% des jeunes exerçant un emploi contre 12% des plus de 25 ans) ; a contrario ils sont sous-représentés dans le secteur industriel.

Répartition des actifs en emploi par secteur d'activité - Comparatif jeunes de moins de 25 ans et personnes de 25 ans et plus



³ Source : INSEE-RP 2010, exploitation complémentaire

⁴ Sources : INSEE-RP 2009, exploitation complémentaire

Caractéristiques des jeunes demandeurs d'emploi⁵

En août 2013, la région compte près de 22 000 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en catégories ABC, soit 20,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. 69% d'entre eux n'ont exercé aucune activité au cours du mois.

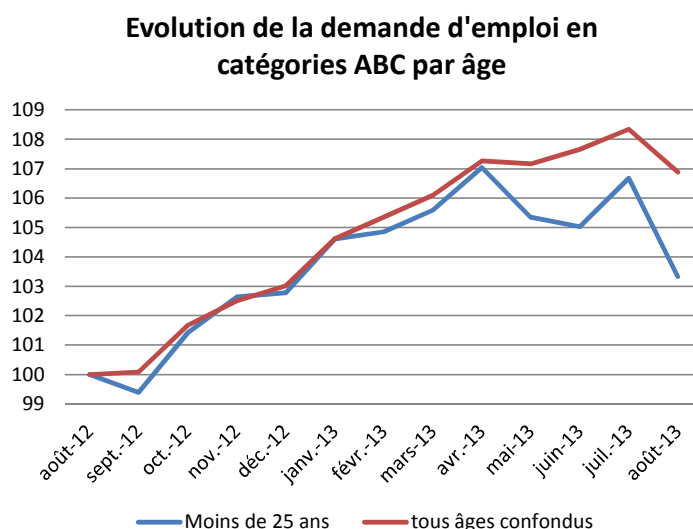
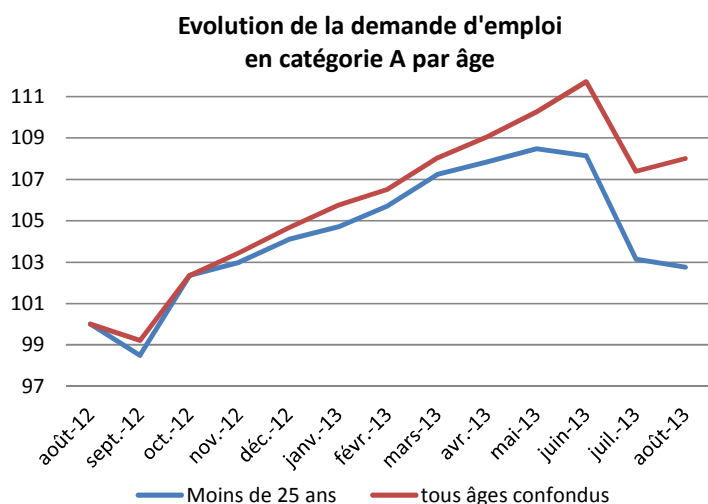
Parmi ces 22 000 jeunes à la recherche d'un emploi :

- 54% ont un **faible niveau de formation** (niveau V et infra)
- 22% sont à la recherche d'un emploi **depuis un an et plus**
- Une majorité recherche un **poste d'employé** : 65% (dont 61% d'employés qualifiés), contre 29% un poste d'ouvrier (dont près de moitié d'ouvriers qualifiés), 5% de techniciens/ agents de maîtrise et 1% d'ingénieurs ou de cadre
- Les **principaux secteurs dans lesquels les jeunes recherchent un emploi** sont les suivants : commerce, vente et grande distribution (24% des jeunes demandeurs d'emploi), BTP (13%), services à la personne et à la collectivité (12%), hôtellerie/restauration (9%)

Depuis le début de la crise (mi 2008), le profil des jeunes à la recherche d'un emploi a évolué. Entre août 2008 et août 2013 :

- la part de jeunes demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an) a fortement progressé : ils représentaient 16% des jeunes demandeurs d'emploi à fin août 2008 ; ils correspondent à 22% des jeunes demandeurs d'emploi 5 ans plus tard.
- La part de demandeurs d'emploi jeunes recherchant un poste d'ouvriers ou d'employés qualifiés a augmenté : 54% à fin août 2013 contre 49% à fin août 2008.

Une tendance à la baisse de la demande d'emploi du public jeune depuis le 2^{ème} trimestre 2013



La demande d'emploi du public jeune tend à enregistrer une baisse depuis avril-mai 2013 :

- En catégorie A : le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi (n'ayant aucune activité au cours du mois) a diminué de 5,3% entre mai et août 2013.
- En catégories ABC, malgré une augmentation des jeunes à la recherche d'un emploi sur juillet liée à des fins de CDD, de missions d'intérim et à des 1ères inscriptions notamment), la période avril-

⁵ Sources : DARES, Pôle emploi. Traitement : SESE-DIRECCTE Champagne-Ardenne.

août 2013 est marquée par une baisse globale de 3,5% du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

Cette baisse peut tenir à une combinaison de plusieurs facteurs :

- **un facteur conjoncturel** : emplois saisonniers (activités de palissage dans les vignes notamment) qui bénéficient notamment au public jeune en juillet et août d'où une baisse de demandeurs d'emploi jeunes de catégorie A
- **la mobilisation de dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes**
 - La **montée en charge du dispositif des emplois d'avenir** : entre avril et août 2013, près de 1 000 emplois d'avenir ont été signés en région (créé par la loi du 26 octobre 2012, les emplois d'avenir se sont développés en région à partir de mars-avril 2013).
 - Parallèlement, 720 contrats uniques d'insertion (hors emplois d'avenir) ont été conclus pour le public de moins de 26 ans entre avril et août 2013 (contre 860 sur la même période en 2012) ; les emplois d'avenir constituent donc un dispositif supplémentaire en faveur de l'emploi des jeunes et ne se substituent pas jusqu'ici à la signature de contrats aidés classiques pour ce public.
 - Les contrats d'apprentissage demeurent également largement mobilisés : 1 250 contrats ont été signés entre avril et août 2013 (baisse de 2% par rapport à la même période de 2012). Les contrats de professionnalisation conclus sur la période sont en baisse par rapport à 2012 mais représentent un volume beaucoup plus faible (300 contrats signés entre avril et août 2013 contre 460 en 2012).